

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION TRIMESTRIELLE

Classes de Seconde - *Lundi 10 mai 2021*

La réunion s'est tenue en visioconférence en présence de M. Ferdègue, Directeur du Lycée, de M. Gout, REP de seconde, de M. Levillain, REP des 1ères, de Mme Carine Romey Baduel, Vice-Présidente de l'Apel au lycée et des parents coordonnateurs Isabelle Crépel et Véronique Habert (et pour la 204).

Étaient présents Mmes Jaouiche et Bonnefis (201), M. Dang Vu (203), Mme Bonhomme (204), Mmes Mayo-Simbsler et Cordaville (205), Mme Saada (206), Mme Lautridou (207), Mmes Haidar et Benamon (208), Mme Thierry (209), Mmes Chéreau et Dosne-Guérin (210), et Mmes Hugues et Leprisé (211).

1) Organisation de la fin d'année

PLANNING

Les 10, 11 et 12 mai: du temps classique	cours en distanciel pour tous les élèves selon l'emploi
Du 17 mai au jeudi 3 juin:	cours en présentiel pour tous les élèves
Les 4, 7 et 8 juin:	conseils de classe; les élèves n'auront pas classe
Du mardi 9 au mardi 15 juin:	cours en présentiel pour tous les élèves
30 mai:	Arrêt des notes
16 juin :	Commission d'appel
15 juin :	Fin des cours
Les 21, 23, 24 et 25 juin :	Rattrapage cours pour certains élèves

- Saint Michel de Picpus continue d'appliquer le protocole sanitaire (gel et port du masque) et de veiller à ce que les élèves le respectent
- Aussi, M. Gout demande aux parents d'être vigilants et de ne pas envoyer leur enfant malade au lycée afin de ne pas pénaliser l'ensemble de la classe. Si un cas de Covid est détecté, la classe devra fermer et les cours auront lieu de nouveau en visio conférence avec les ENI.

- Les élèves auront des DS ponctuels, pas forcément tous les jeudis d'ici la fin de l'année. Ils seront prévenus par leurs professeurs.
- Les 19, 20 et 22 mai, les élèves absents lors de la semaine de DS du 3 mai auront l'occasion de les faire.
- Des cours de rattrapage sont prévus en raison de l'absence de professeurs ou pour certains élèves ayant eu des difficultés les 21, 23, 24 et 25 juin. Les élèves concernés seront avertis. Notamment en physique chimie pour les élèves de 201 et 208 et en mathématiques pour les classes 205 et 211.

2) La fiche navette

FONCTIONNEMENT

Le lundi 17 mai, M. Gout remettra la fiche navette aux élèves. Chaque famille devra faire un seul choix :

- Passage en 1^e générale,
- Passage en 1^e technologique,
- Maintien dans le niveau.

Ces fiches devront impérativement être rendues le mardi 25 mai. Il s'agit d'un document officiel d'orientation sans lequel l'établissement ne peut travailler. La décision sera prise lors du conseil de classe. La fiche navette sera remise aux élèves et les familles accepteront ou non cette décision.

La procédure d'Appel suit un processus strict: les commissions d'appel de l'enseignement catholique auront lieu le 16 juin après-midi. Au préalable, un entretien obligatoire avec M. Ferdègue et M. Gout est prévu les 9, 10 et 11 juin au matin ; M. Gout fixera les rendez-vous avec les familles concernées. Pour rappel, si vous souhaitez en savoir plus → [La procédure d'appel - Appel](#)

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

L'inscription pédagogique et administrative pour l'an prochain se fera via Ecole Directe avec différents liens (questionnaires framaforms) auxquels il faudra répondre impérativement pour que l'élève soit inscrit à Saint Michel. Il est important de répondre à chacun de ces liens.

Ces liens correspondent au passage en 1^e générale, 1^e technologique et maintien dans le niveau. Si les familles ne répondent pas, cela ne limite pas les choix mais cela limite le dialogue avec l'établissement.

PROCÉDURE AFFELNET

A partir du lundi 10 mai et jusqu'au 31 mai, les élèves souhaitant s'inscrire dans un lycée public doivent se manifester sans tarder auprès de M. Gout pour qu'il puisse en faire la demande sur le site du rectorat. Les élèves recevront leur affectation début juillet.

M. Gout nous précise qu'il répondra à vos questions si vous en avez.

Il est rappelé aux familles de bien archiver les bulletins trimestriels de leur enfant ainsi que toutes les informations importantes sur leur session d'Ecole directe qui sera supprimée à la fin de l'année scolaire.

3) Les conseils de classe et l'orientation

Les conseils de classe auront lieu du 4 au 7 juin dans l'établissement avec, probablement, un seul parent correspondant de classe.

CHOIX DES SPÉCIALITÉS:

Les élèves ont la possibilité de modifier leur choix de spécialités au 3ème trimestre. Aucune décision n'a été prise au 2ème trimestre. Lors du conseil de classe, les professeurs évaluent les compétences et la pertinence des choix de spécialité en fonction du travail, de la progression et des résultats de l'élève. Il est important de choisir des spécialités dans lesquelles l'élève réussit mais qui sont également en lien direct avec son projet post-bac.

M. Gout rappelle que la décision finale appartient à l'établissement.

Il nous est précisé qu'il n'y a pas de quota dans les spécialités.

Vous pouvez consulter, en libre accès, les attendus relatifs aux spécialités des formations Post Bac sur le site parcoursup → [Parcoursup - Les formations](#)

CHOIX DES LANGUES ET OPTIONS:

En fin de 2de, il faut choisir ses LVA et LVB, poursuivre ou non l'option de langues anciennes et LVC car l'élève s'engage sur le cycle terminal (première et terminale). Il ne pourra plus changer ensuite.

Si une langue n'est pas enseignée à Saint Michel, elle pourra être suivie uniquement en enseignement inter-établissements (et non pas par le Cned).

Les réponses sont attendues entre le 19 et le 25 mai.

4) Les stages en entreprise / RAPPEL

Cette année, les stages en entreprise ne sont pas obligatoires.

Cependant, M. Gout rappelle la possibilité d'effectuer ce stage à l'initiative des familles grâce à la mise en place d'une convention de stage pour les élèves. La demande de convention de stage doit être faite à l'établissement au moins un mois avant le début du stage, au regard des délais de va et vient entre l'entreprise et l'établissement via le lien suivant :

<https://forms.gle/fVEFvXUPgkusbSe46>

Il est possible d'effectuer plusieurs stages en entreprise pendant les vacances scolaires à partir de la 3ème semaine du mois de juin et jusqu'au 31 août car les élèves sont scolarisés jusqu'au 31 août. Il y aura une convention par entreprise. Il n'y a pas de durée de stage minimum, toutefois M. Gout précise que moins d'une semaine n'aurait pas grand intérêt. Il n'y aura pas de rapport à stage à faire.

5) Divers

> Précisions sur la semaine de DS du 3 au 7 mai

M. Gout nous informe que la semaine de DS a été décidée pour que les élèves restent motivés et gardent une bonne dynamique de travail.

Ces DS vont permettre aux professeurs de vérifier l'acquisition des compétences et des connaissances. C'est bien l'acquisition des compétences et non pas la note qui fera la différence. La progression de l'élève a aussi une grande importance, tout comme la maturité.

- > Lectures d'été : Comme chaque année, une liste vous sera envoyée au début du mois de juillet.
- > Stages de pré-rentrée pour les 1ères: ils seront proposés la semaine précédant la rentrée scolaire, les élèves qui le souhaitent pourront s'y inscrire.
- > Restitution des manuels scolaires: les élèves seront informés au mois de juin.

6) La classe de première

Les enjeux de la classe de première sont présentés par Monsieur LEVILLAIN, responsable éducatif et pédagogique en 1ère:

C'est le début du cycle terminal (constitué des classes de première et terminale), avec le bac de français et la validation d'une spécialité en fin de 1ère qui ne sera pas poursuivie en terminale. La doublette qui restera l'année de terminale devra être la plus pertinente pour avoir le meilleur projet post-bac possible. Car, c'est ce cycle qui sera pris en compte pour Parcoursup.

Le nouveau bac permet une personnalisation du parcours de chaque élève, mais reste pluridisciplinaire.

En 1ère, il est important de travailler de manière régulière pour s'adapter. Cela nécessite un temps de travail à la maison plus important.

Il faut s'organiser à la semaine, voire au mois.

En 1ère, il y aura des épreuves communes en janvier et en mars.

En janvier seront évaluées les matières du tronc commun, en mars les matières de spécialités.

M. Levillain souligne l'importance de travailler les matières du tronc commun et pas seulement les spécialités. Cela permet de voir la capacité de travail de l'élève et a une grande importance dans le dossier.

Coefficient du contrôle continu pour le bac est de 40%, et de 60% pour les épreuves terminales (français, philosophie, grand oral ainsi que les 2 spécialités.)

Ces 2 années sont la construction du post-bac et sont donc très importantes.

M. Ferdègue et M. Levillain mettent en garde contre la triche.

L'un des éléments phares de la réforme du baccalauréat est la mise en place d'un contrôle continu.

Ainsi, toutes les notes comptent pour le bac, quel que soit le devoir (écrit ou oral, DS, interrogations, exposés...) Toute tentative de triche sera donc signalée à la Maison des Examens

Les élèves seront sévèrement sanctionnés et doivent en avoir conscience.

L'objectif de chaque élève est de trouver la voie de réussite pour prétendre à un bon choix d'orientation post-bac. Pour une bonne stratégie, il ne faut pas de matière faible. Une relation de confiance et de dialogue doit s'instaurer entre les familles et l'équipe pédagogique toute l'année. Aussi, le conseil de classe conseille la famille au mieux pour valoriser le dossier de l'élève.

Les familles recevront un bulletin de mi-trimestre au cours du 1er trimestre. Ce qui permettra de vérifier si les élèves ont acquis le rythme de travail attendu en classe de Première.

Les grandes étapes de l'année de Première

Le 1^{er} trimestre : il lance le contrôle continu

- DS sur les matières du TC
- DS sur les matières des spécialités

Le 2^e trimestre : il s'organise en fonction des exigences du bac

- Première série d'épreuves communes du baccalauréat en janvier
- Oraux blancs de français
- DS sur les matières : spécialités/TC

3^e trimestre : il conduit les élèves vers la Terminale

- DS : spécialités / TC
- Deuxième série d'épreuves communes du baccalauréat en avril
- Validation d'une spécialité
- Oraux blancs de français

Baccalauréat : épreuves de français en juin



Rappel important :

n'oubliez pas le recensement de votre enfant dès l'âge de 16 ans

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

L'APEL Saint Michel de Picpus est heureuse de vous annoncer l'ouverture de notre nouveau site Internet et de nos réseaux sociaux, les Comptes rendus seront également publiés sur notre site

RETROUVEZ L'APEL sur le nouveau site des parents



le site : <https://apelsaintmicheldepicpus.fr/>

SUIVEZ L'APEL, Likez-Commentez-Partagez nos publications sur les réseaux sociaux!



Facebook : @APEL Saint Michel de Picpus -->

APEL Saint Michel de Picpus | Facebook



Instagram : @apelSMP75012-->

(A)P(E)L)Saint-Michel De Picpus (@apelsmp75012) • Photos et vidéos Instagram

Vos parents coordonnateurs APÉL, Isabelle Crépel et Véronique Habert